

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **22/07/2025**, sous la référence **26041 bis**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de **PORT SAINT LOUIS DU RHONE**, une mise à disposition :

d'un terrain, viabilisé, d'une superficie de 400 mètres-carrés environ, non cadastré, le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation ci-après

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **26041 bis** :

- @cnr.tm.fr,
- OU *Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocailles, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.*

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif Marseille – 13000 - 31 rue Jean-François Leca - 13002 Marseille – Téléphone : 04 91 13 48 13 – Télécopie : 04 91 81 13 87 – Email : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Le présent avis a été mis en ligne le **24/07/2025**.



